



# ACADÉMIE DE LYON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

**Département : RHONE**

**Référence : 1000397489**

**Discipline : L1414 - S.I.I. Ingénierie Mécanique (L1414)**

**Fonction : ENS**

### Lieu d'exercice

Code RNE : 0690040U

Nom de l'établissement : Lycée polyvalent Hector Guimard

Commune : LYON 7E ARRONDISSEMENT

Adresse : 23 rue CLAUDE VEYRON 69365 LYON 7E ARRONDISSEMENT

Courriel : ce.0690040U@ac-lyon.fr

### Description générale du poste

Dans le cadre de son offre de formation post-baccalauréat, le Lycée Hector Guimard recrute un(e) enseignant(e) pour intervenir au sein de la section de Brevet de Technicien Supérieur Fonderie.

L'enseignant(e) assure les enseignements technologiques et professionnels conformément aux référentiels nationaux en vigueur. Il/elle contribue à la formation de techniciens supérieurs capables d'intervenir dans les domaines de la conception, de l'industrialisation, de la production et du contrôle en fonderie.

Le poste implique un engagement pédagogique exigeant, en lien avec les priorités nationales de l'enseignement supérieur, et s'inscrit dans une dynamique de partenariat étroit avec le tissu industriel.

### Missions

L'enseignant(e) est chargé(e) de :

Dispenser les enseignements technologiques et pratiques (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, projets).

Concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques conformes au référentiel du BTS Fonderie.

Encadrer les activités en atelier et en laboratoire dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.

Participer à l'évaluation des étudiants, aux contrôles certificatifs et aux jurys d'examen.

Accompagner les étudiants dans la conduite de projets techniques et dans la préparation des périodes de formation en entreprise.

Assurer le suivi pédagogique individualisé et contribuer à la réussite et à l'insertion professionnelle des étudiants.

Maintenir des liens étroits avec la section BAC Professionnel Fonderie, Outillage et MP3D, voire intervenir quelques heures au sein de ces sections.

Participer aux instances de l'établissement (conseils de classe, réunions pédagogiques, commissions).

Développer et entretenir les relations avec les partenaires industriels et contribuer au rayonnement de la section.

**Compétences requises**

## Compétences techniques

Maîtrise des procédés de fonderie et des techniques associées (moulage, élaboration des alliages, simulation, contrôle qualité).

Connaissances approfondies en métallurgie et procédés industriels.

Maîtrise des outils numériques professionnels (CAO/DAO, logiciels de simulation et de production).

Application rigoureuse des règles de sécurité en environnement industriel.

## Compétences pédagogiques

Capacité à enseigner à un public post-baccalauréat.

Aptitude à structurer des enseignements en lien avec des situations professionnelles réelles.

Capacité à évaluer selon les modalités certificatives en vigueur.

Travail en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les entreprises.

## Qualités professionnelles

Sens du service public et de l'intérêt général.

Rigueur, autonomie et esprit d'initiative.

Capacité d'adaptation aux évolutions technologiques et pédagogiques.

Engagement dans une démarche d'innovation et d'amélioration continue.

## Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

**Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.**

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.